



Bellerive, le 26 aout 2026

Madame, Monsieur,

C'est sans doute le courrier de rentrée le plus difficile que nous ayons eu à écrire en trente années d'existence.

Nous vous l'avions confirmé en juin, lors de la présentation des ATEM 2026 : le départ en retraite de Bruno Bonjean marquerait nécessairement un changement important pour Euphoric Mouvance.

Mais nous avons alors de bonnes raisons d'espérer que puisse se poursuivre à Bellerive ce qui a constitué le cœur de notre projet : une compagnie professionnelle de théâtre associant création artistique et enseignement, permettant à des enfants, des jeunes et des adultes de pratiquer le théâtre auprès d'artistes professionnels.

C'est pourquoi nous avons entrepris, depuis plusieurs mois, de chercher une compagnie professionnelle susceptible de prendre le relais. Cette démarche avait abouti avec Pierre Yvon, comédien, metteur en scène et directeur artistique de la Compagnie La Parade, dont le parcours et la formation au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, auprès notamment de Daniel Mesguich et Gérard Desarthe, nous avaient convaincus de la pertinence de cette reprise.

Nous avons présenté cette possibilité à la municipalité. Pierre Yvon l'a rencontrée à son tour et les premiers échanges laissaient ouverte la recherche d'une solution, notamment en sollicitant aussi l'aide de Vichy Communauté.

Durant l'été, nous avons relancé à plusieurs reprises la municipalité afin de nous assurer que toutes les pistes avaient été explorées. Nous regrettons que la réponse définitive ne soit intervenue que tardivement, juste à l'approche de la rentrée : la Ville ne souhaite pas donner suite au projet de reprise invoquant des raisons budgétaires. Elle indique ne plus pouvoir assumer le versement de la subvention annuelle de 13 000 euros (somme qui contribue à seulement 10% du chiffre d'affaires de la compagnie : fonctionnement, programmation de spectacles, salaires des artistes et techniciens). La municipalité précise également qu'un soutien de Vichy Communauté ne peut finalement être envisagé dans le contexte actuel.

Concernant les locaux de la Maison des associations, Monsieur le Maire annonce que, selon la Chambre régionale des comptes, leur mise à disposition devrait désormais être soumise au paiement d'un loyer et des fluides. Après consultation du rapport de la C.R.C., rendu public par la Ville, nous n'y avons rien trouvé de tel ; il y est au contraire précisé que « les relations avec les associations subventionnées sont claires et transparentes ».

Les conditions du soutien matériel accordé à Euphoric Mouvance étaient par ailleurs établies dans une convention signée avec la Ville. La municipalité est bien entendu libre de faire évoluer les conditions de son soutien, notamment pour des raisons budgétaires.

Il nous importe toutefois de préciser que ces nouvelles conditions relèvent de ce choix et non d'une obligation formulée par la Chambre régionale des comptes.

Par ailleurs, la Ville nous informe que « le théâtre demeure une priorité et qu'elle veillera à préserver une activité théâtrale associative à Bellerive ».

Celles et ceux qui souhaitent poursuivre une pratique théâtrale pourront donc se tourner vers d'autres propositions dans l'agglomération, ou pour un enseignement plus institutionnel, vers le département Théâtre du Conservatoire de Vichy Communauté.

Nous sommes sincèrement désolés de cette issue défavorable et nous ne serons donc pas présents cette année au Forum des associations.

Cette fin nous touche profondément, mais ce qui domine aujourd'hui, c'est surtout la gratitude envers vous.

Merci pour votre confiance et votre fidélité. Merci aux enfants devenus adolescents, aux adolescents devenus adultes, aux adultes, aux familles et à toutes celles et ceux qui ont partagé cette aventure avec nous.

Nous aurions aimé que l'histoire se poursuive autrement.

Mais tout ce qui a été vécu, créé, transmis et partagé pendant ces trente années reste là. Et nous en sommes profondément heureux et fiers.

Et l'histoire n'est pas tout à fait terminée...

Nous serons heureux de vous retrouver **mardi 6 octobre à 20h au Geyser**

pour le prochain « Rendez-vous Euphoric » : ***SUPERGROS***

Spectacle de la Compagnie La Parade, créé et interprété par Pierre Yvon.

Ce sera l'occasion de découvrir sur scène l'artiste que nous avons souhaité voir prendre le relais de notre projet, son univers et son travail.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce rendez-vous qui aura, cette année, une saveur toute particulière.

Et surtout, nous espérons que nos chemins continueront à se croiser.

Bien à vous,



Toute l'équipe de la Compagnie Euphoric Mouvance